



ESCALADE en CORDEE

REGLEMENT TERRITORIAL

Les modifications de l'année 2024/2025 sont écrites en rouge.

CHAMPIONNAT QUALIFICATIF DE DIFFICULTE

- 1) Une cordée est composée de 2 élèves d'une même AS et de la même catégorie, mixte ou pas.
- 2) Le responsable de la compétition est juge arbitre.
- 3) Chaque voie doit être réalisée dans un temps limité fixé par l'organisateur en fonction de la hauteur du mur (9min au minimum pour la cordée puis 1 min par 2m si le mur fait plus de 12m).
- 4) Dès que le 2^{ème} pied décolle du sol, le chronomètre est déclenché.
- 5) Chaque grimpeur grimpe en tête 2 à 3 voies de difficultés dans le circuit correspondant à sa catégorie.
- 6) S'il y a chute avant le 1^{er} mousquetonnage, le concurrent peut recommencer au départ.
- 7) La hauteur de grimpe prise en compte est déterminée par la prise main la plus haute tenue.
1 pt par dégaine + 0,1 par prises tenues au-dessus.
- 8) La voie est considérée comme réussie au « top », c'est à dire lorsque la dernière dégaine est mousquetonnée.
- 9) Le concurrent est arrêté quand :
 - ✓ il sort de la voie (si celle-ci est balisée),
 - ✓ il utilise pour progresser ou s'équilibrer, une dégaine ou une autre prise que celles de la voie (main ou pied),
 - ✓ il chute,
 - ✓ il dépasse le temps. Le prévenir du temps restant 1 minute avant la fin,
 - ✓ il n'a pas mousquetonné la dernière dégaine quand son bassin dépasse celle-ci. **C'est alors la dernière prise valide qui est prise en compte.**
- 10) Les adhérances sur mur sont autorisées.
- 11) Si le concurrent chute pour une cause en dehors de sa responsabilité (ex: prise qui se dévisse) il sera éventuellement autorisé par le juge arbitre qui constatera la cause, à recommencer entièrement la voie après un temps de repos n'excédant pas 15'. En cas de doute, le juge avise le responsable de la compétition.
- 12) Le classement se détermine par le total des points obtenus sur les 2 ou 3 voies.
- 13) Si l'élève fait un yoyo, le prévenir et il doit se débrouiller SEUL pour y remédier.
- 14) Aucun conseil ne doit être donné aux concurrents lorsqu'ils sont sur le mur, ni par les autres élèves, ni par les encadrants. Seuls les encouragements sont autorisés.

CHAMPIONNAT QUALIFICATIF DE BLOC

En fonction de l'organisateur et de ses capacités d'accueil, un championnat de bloc pourra être organisé.

C'est un parcours de prises (bloc) à réaliser par cordée.

- 1) Une cordée est composée de 2 élèves d'une même AS et de la même catégorie, mixte ou pas.
- 2) La prise de départ est tenue à 2 mains.

- 3) Tous les appuis ont quitté le sol avant de prendre la 2^{ème} prise (y compris le bassin si le départ est assis).
- 4) Aucune prise autre que celles du bloc (prises d'une même couleur ou marquées par un signe caractéristique quelconque) ne peut être utilisée pour progresser ou s'équilibrer. Les appuis en adhérence sur le mur (pieds ou mains) sont autorisés.
- 5) Les prises sont utilisées dans l'ordre et de la manière que l'on veut (aucun pas obligatoire n'est imposé).
- 6) Dès le départ réalisé, tous points d'appui au sol ou sur prise hors bloc entraînent l'arrêt de l'essai.
- 7) La prise de zone permet de départager les grimpeurs. Le bloc est réalisé quand la dernière prise est tenue avec les 2 mains pendant 3".
- 8) Le nombre d'essai par bloc et par concurrent est illimité durant le temps imparti (4').
- 9) C'est le meilleur essai de chaque concurrent sur chaque bloc qui est pris en compte.
- 10) Seuls les membres de la cordée peuvent se parler et se donner des indications. Il est interdit de toucher le grimpeur.
- 11) **Il est interdit d'essayer le bloc avant le signal mais il est autorisé de toucher les prises de départ (et seulement les prises de départ)**

CHAMPIONNAT QUALIFICATIF DE VITESSE

En fonction de l'organisateur et de ses capacités d'accueil, un championnat de vitesse pourra être organisé.

- 1) Une cordée est composée de 2 élèves d'une même AS et de la même catégorie, mixte ou pas.
- 2) Le chronomètre se déclenche quand le deuxième pied du grimpeur quitte le sol.
- 3) Le chronomètre s'arrête quand le grimpeur touche le relai.
- 4) Un essai est comptabilisé si le grimpeur s'assoit dans son baudrier ou chute.
- 5) L'assurage se fait au grigri par 2 personnes.
- 6) Le grimpeur a 2 essais pour réaliser le meilleur temps dans la voie.

QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT NATIONAL

- ⊕ En fonction des possibilités d'organisation (Difficulté seulement ou difficulté et/ou bloc et/ou vitesse), le mode de calcul est le suivant : **multiplication des différents rangs** obtenus par les membres de la cordée.
- ⊕ Seront qualifiées les meilleures cordées par catégorie dans l'ordre de leur performance et dans le respect des quotas nationaux.
- ⊕ Les quotas supplémentaires attribués au territoire, obtenus par les podiums nationaux de l'année précédente, seront accordés aux catégories qui les ont générés.
- ⊕ En cas de forfait d'une cordée qualifiée, un repêchage sera proposé à la 1^{ère} cordée non qualifiée de la même catégorie.

Secrétariat UGSEL Bretagne : Centre Saint François d'Assise – 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01

Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>

Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>